

COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE
DU 12 JUN 2008 A SAVONNIERES EN PERTHOIS

Présents : Mesdames Yolande STOCKER, Frédérique TROUCHARD, Frédérique CHALOPPE, Delphine MALTHIERY, Bernadette FISCHER, Messieurs Jacky LEMAIRE, Angelico MATTIONI, Gérard CHÂLONS, Michel PEDRETTI, Alain WADDELL, Serge MULLER, Jean-Noël PIERRE, Christophe CAMONIN, Francis THIRION, Régis DUPONT, Hugues BERTHELON, Claude DAOUZE, Bernard HENRIONNET, Jean-Noël ARMANINI, Damien VAN HECKE, Jean GAVAZZI, Yannick INTINS, Roland LAVANDIER, Fabrice PETERMANN, Pascal QUERUEL, Francis LEROUX, Dominique GRANDPIERRE.

Assistaient : Mesdames VARIN, DUBURCH-PETIN, Messieurs CLAQUIN, ROCHER, BASTIEN, LARCELET, BERTINET, DUFOUR, HAGEN et plusieurs conseillers municipaux de Savonnières en PERTHOIS.

Absents excusés : Madame ALLARD (*suppléée*), Messieurs CANOVA (*suppléé*), COLIN (*pouvoir à J. LEMAIRE*), ROMBI (*suppléé*), CARRE (*suppléé*).

Absent non excusé : Monsieur VARNIER.

Secrétaire de séance : Bernadette FISCHER



Le Président remercie la Commune de SAVONNIERES en PERTHOIS d'accueillir l'assemblée générale de la CODECOM et après avoir constaté que le quorum était atteint, il ouvre la séance.

Le sujet le plus important étant la refonte des statuts, chacun des délégués avait reçu la synthèse des propositions afin de pouvoir commenter plus aisément. Jacky LEMAIRE informe l'assemblée qu'il s'est rendu auprès des services préfectoraux compétents en la matière pour peaufiner la rédaction des compétences de façon à ce qu'ils soient ratifiés.

La nouvelle version est donc remise aux délégués et commentée. Quelques points sont précisés sur :

- Développement économique

c) Aide à la création et au maintien des petites activités économiques dans les communes.

- Développement touristique

c) versement de subventions aux associations et aux particuliers (*la question sera posée si des particuliers peuvent percevoir des aides dans le cadre d'actions de promotion du territoire*).

- Protection et mise en valeur de l'environnement

h) étude et aide technique à la suppression d'anciennes décharges et de dépôts sauvages identifiés par les communes.

- Enseignement, sport, scolaire et périscolaire

- e) abandon du RASED, l'Inspection Académique accepterait à la condition que la compétence totale SCOLAIRE soit prise. Les communes ne sont pas prêtes à transférer cette dernière. Pour ce qui concerne le fonctionnement de ce réseau, il est proposé que la Commune-siège (*actuellement ANCERVILLE*) prenne tout à sa charge et qu'elle établisse une convention pour répartir les frais de fonctionnement entre toutes les communes bénéficiaires y compris quelques communes de la HAUTE SAULX sur lesquelles le RASED intervient.
- f) après de longs échanges et mise au vote, la création et le fonctionnement de C.L.S.H. destinés à la jeunesse de notre territoire sont acceptés, la formation des moniteurs y étant incluse.
- h) aide aux études destinées à l'amélioration et à la création des infrastructures sportives des différentes communes, hors collège, et à la création d'une seconde structure sportive.

- Action sociale

en ce qui concerne cette compétence, il est précisé que des études en amont sur les mouvements de population devront être entreprises afin de mieux cibler les besoins de notre territoire et définir un maillage cohérent quant au positionnement des futures implantations.

- **Les prestations de services** qui pourront être conclues entre la CODECOM et les Communes le désirant n'ont pas été intégrées dans les compétences car pas très bien vues par la commission européenne y voyant une concurrence à l'égard du privé. Des conventions seront simplement passées au même titre que la création du groupement d'achat pour les commandes de sel de voirie.

L'intégralité des statuts sera transmise tout prochainement aux communes de façon à ce que les conseils municipaux puissent délibérer rapidement, si possible **avant le 14 Juillet prochain.**

Suite à l'élection des Vice-Présidents, les compétences sont réparties comme suit pour constitution des commissions :

- Jacky LEMAIRE

Bureau
Commission d'appel d'offres

- Jean-Louis CANOVA

Actions de Développement Economique et Touristique

- Francis COLIN

Enseignement, Sport, Scolaire et Périscolaire (+ *personnel rattaché*)
Action sociale (*Structure d'accueil pour personnes âgées*)

- Francis THIRION

Protection et mise en valeur de l'Environnement

- Bernard HENRIONNET

Aménagement de l'espace
Action sociale (*Maison médicale*)
Communication

- Francis LEROUX

Politique du Logement et du Cadre de Vie
Action sociale (*Structure d'accueil petite enfance*)

- **Bureau**

Les membres du Conseil Communautaire acceptent d'intégrer Dominique GRANDPIERRE au sein du Bureau qui aura en charge :

Budget et Finances

Personnel administratif

Clauses de fonctionnement

Il est procédé ensuite à la composition des commissions étant entendu que chacun des Vice-Présidents pourra créer une ou plusieurs sous-commission(s) spécifique à un sujet.

(liste des commissions en annexe)

La liste de composition des commissions sera transmise à chacune des communes de façon à ce que les délégués absents ce jour (*titulaires ou suppléants*) puissent s'inscrire et participer ainsi aux travaux sur les sujets qui les intéressent.

Jacky LEMAIRE propose que la délégation permanente de la fonction soit accordée à chacun des Vice-Présidents et que la délégation de signature de tout document soit donnée également à chaque Vice-Président en cas d'absence ou d'empêchement du Président afin de ne pas bloquer le fonctionnement du service.

Le Conseil Communautaire est d'accord.

Il convient de désigner encore quelques délégués dans les organismes extérieurs, après appel de candidatures, sont retenus pour :

- **Leader/G.A.L.** : Régis DUPONT, titulaire
Alain WADDELL, suppléant

- **Comité de Programmation du P.A.V.O.S.** : Régis DUPONT, titulaire
Alain WADDELL, suppléant

- **O.P.A.H.** : Jacky LEMAIRE, Francis LEROUX, titulaires
Jean GAVAZZI, suppléant

- **S.M.D.E.** : Francis THIRION, Serge MULLER, Gérard CHÂLONS, Delphine MALTHIERY

- **Pôle gérontologique/C.L.I.C.** Bar : Yolande STOCKER

Suite au départ de l'Agent de Développement de la CODECOM en Décembre dernier, il est devenu urgent de pourvoir à son remplacement. Jacky LEMAIRE informe l'assemblée que huit candidatures spontanées ont été réceptionnées et qu'après étude des dossiers et concertation avec les Vice-Présidents, deux candidats se détachaient de par leur cursus scolaire et universitaire. Ainsi, au regard de l'expérience acquise et de ses états de service, c'est Mélanie DUCHEMIN, actuellement au PAYS BARROIS, disponible début Août qui a été retenue.

Le Conseil donne tout pouvoir au Président pour les modalités de son recrutement en tant que Secrétaire Générale des Services, en catégorie A, indice 542.

Jacky LEMAIRE indique au Conseil qu'il y a lieu de se positionner sur le versement d'indemnités de conseil à la Trésorière. La validité de la précédente délibération étant liée à la fin de la mandature de Monsieur VANNEROT.

Après délibération, les élus décident d'accorder le taux maximum des indemnités de conseil à la Trésorière d'ANCERVILLE.

Le Président rappelle que l'appel d'offres relatif à la collecte sélective au porte à porte sera lancé seconde quinzaine de Juin et indique à l'assemblée que la variante "Incinération" sera possible. Il a rencontré en compagnie de Francis THIRION, Monsieur POLICE, Directeur de MEUSE ENERGIE, l'usine d'incinération basée à TRONVILLE, qui leur a exposé l'intérêt de la valorisation des déchets ménagers par cette méthode.

Monsieur POLICE interviendra Jeudi 19 Juin à 20 h 30 en mairie de COUSANCES les FORGES pour expliquer le fonctionnement de son usine et les intérêts de l'incinération.

Les membres de la commission Environnement ont été conviés à cette réunion mais elle n'est pas fermée et les élus intéressés peuvent y assister.

Jacky LEMAIRE informe le Conseil que Monsieur Serge ALBERT, titulaire de la Mission Sécurité et Protection de la Santé sur les travaux actuels de réalisation de la plate-forme sur le P.A.E. de LA HOUPETTE prend sa retraite et que son activité a été reprise par Monsieur Christian BRESSAN, de la Société C.C.C.T.I.A.

Afin de pouvoir mener la mission à son terme, il y a lieu de prendre un avenant au contrat. Le Conseil accepte.

Plusieurs demandes de subvention au titre du Développement Territorial et de l'O.P.A.H. sont parvenues à la CODECOM et dont la liste a été remise à chacun.

Le Conseil est d'accord pour leur transmission et qu'une suite favorable leur soit donnée.

Suite aux indemnités votées lors de la précédente assemblée générale et à l'élection d'un cinquième Vice-Président au sein de notre CODECOM, Jacky LEMAIRE informe le Conseil de la nécessité de prendre une décision modificative au budget pour augmenter le montant des indemnités de fonction prévu lors de l'élaboration du BP 2008.

Les membres du Conseil acceptent et une somme de 18 000 € sera prélevée sur les dépenses imprévues pour être virée au compte 6531.

La ville de LIGNY en BARROIS demande une participation aux frais de fonctionnement de ses gymnases fréquentés par les élèves de notre CODECOM (*17 collégiens de STAINVILLE*).

Ceci est une demande annuelle qui s'élève pour cette année à 470.00 €. Le Conseil est d'accord.

La Trésorerie a fait parvenir un état des taxes et produits irrécouvrables pour des repas pris par une élève à la cantine des Grands Jardins à l'époque où la CODECOM gérait cette cantine (2004/2005). La somme due s'élève à 101.12 € plus les frais de contentieux = 123.62 €.

Le Conseil donne son accord pour solde ce dossier.

Une liste de tout le matériel mis à disposition des communes et entreposé au local de la déchetterie est remise à chaque délégué.

Le Président évoque la nécessité de disposer dans le futur de locaux, sièges de la CODECOM, beaucoup plus fonctionnels qu'actuellement. L'ensemble des délégués reconnaissent ce besoin et un consensus se dégage pour ébaucher un projet sur le terrain jouxtant le bâtiment de la déchetterie à La Houquette, la commune de RUPT aux NONAINS se chargeant du document d'urbanisme concernant ce terrain communautaire.

Jacky LEMAIRE informe que la **prochaine assemblée générale de la CODECOM** aura lieu le **7 Juillet prochain** (*heure et lieu à préciser*) avec participation du Président et plusieurs Vice-Présidents du PAYS BARROIS qui interviendront pour présenter le rôle de cette structure trop mal connue.

Lors de cette AG, chaque commune sera invitée à venir avec sa liste électorale afin de procéder au tirage au sort des jurés d'assises.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à minuit.

La Secrétaire de séance,
Bernadette FISCHER